



SESSION  
08/04/2024

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

16 AVR. 2024

ID : 007-210703195-20240408-DELIB2024\_037-BF

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29  
Présents : 22  
Absents : 7  
Votants : 27

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le huit avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 26 mars 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 23  
Abstentions : 4  
Contre :

Présents (22) : MM. Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Laille, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla, Vallon.

Excusés avec pouvoir (5) : M. Boukal (pouvoir à Mme Diatta), M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Chezeau), M. Michel (pouvoir à M. Griffe), Mme Segueni (pouvoir à Mme Bayle).

Quorum : 14

Excusées sans pouvoir (2) : Mme Gaillard, Mme Keskin.

Secrétaire : Mme Faure-Pinault

#### Objet : Vote du Budget Primitif 2024 – Budget annexe Assainissement

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

#### Investissement

Dépenses : 1 687 644,73

Recettes : 1 707 746,33

#### Fonctionnement

Dépenses : 1 909 827,68

Recettes : 1 909 827,68

Pour rappel, total budget :

#### Investissement

Dépenses : 1 707 746,33 (dont 20 101,60 de RAR)

Recettes : 1 707 746,33 (dont 0,00 de RAR)

#### Fonctionnement

Dépenses : 1 909 827,68 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 909 827,68 (dont 0,00 de RAR)

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Certifié exécutoire



Le Secrétaire de séance,

Virginie FAURE-PINAULT

N° 2024-037

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**21070319500177**

**Budget Assainissement - Le Teil**

**POSTE COMPTABLE : LE TEIL ROCHEMAURE**

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

**M49**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET Budget Assainissement - Le Teil**

**ANNEE 2024**

## SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
A3.2 - Etalement des provisions	X	
A4.1 - Equilibre des opérations financières	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
A6 - Etat des charges transférées	X	
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
D - Arrêté et signatures		X
D - Arrêté et signatures	X	



**I - INFORMATIONS GENERALES**

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V</b>	<b>CREDITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>O</b>	<b>VOTES AU TITRE DU PRESENT</b>		
<b>T</b>	<b>BUDGET (1)</b>	1 909 827,68	823 001,64
<b>E</b>			
	+	+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE</b>		
<b>E</b>	<b>L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>P</b>			
<b>O</b>			
<b>R</b>	<b>002 RESULTAT</b>		
<b>T</b>	<b>D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>		1 086 826,04
<b>S</b>			
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	1 909 827,68	1 909 827,68
	<b>D'EXPLOITATION (3)</b>		

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1)</b>		
<b>O</b>	<b>VOTES AU TITRE DU PRESENT</b>		
<b>T</b>	<b>BUDGET</b>	1 687 644,73	1 494 486,00
<b>E</b>	<b>(y compris les comptes 1064 et 1068)</b>		
	+	+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE</b>		
<b>E</b>	<b>L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	20 101,60	
<b>P</b>			
<b>O</b>			
<b>R</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA</b>		
<b>T</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>S</b>	<b>REPORTE (2)</b>		213 260,33
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	1 707 746,33	1 707 746,33
	<b>D'INVESTISSEMENT (3)</b>		

## TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>3 617 574,01</b>	<b>3 617 574,01</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2023	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	91 500,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			700 000,00	700 000,00	700 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>126 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>900 000,00</b>
66	Charges financières	94 066,35		87 341,68	87 341,68	87 341,68
67	Charges exceptionnelles	210 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.	3 000,00				
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>433 566,35</b>	<b>0,00</b>	<b>1 037 341,68</b>	<b>1 037 341,68</b>	<b>1 037 341,68</b>
023	Virement à la section d'investissement (	250 000,00		580 000,00	580 000,00	580 000,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	288 000,00		292 486,00	292 486,00	292 486,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>538 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>872 486,00</b>	<b>872 486,00</b>	<b>872 486,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>971 566,35</b>	<b>0,00</b>	<b>1 909 827,68</b>	<b>1 909 827,68</b>	<b>1 909 827,68</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 909 827,68

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2023	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	406 844,97		740 000,00	740 000,00	740 000,00
74	Subventions d'exploitation	28 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>434 844,97</b>	<b>0,00</b>	<b>765 000,00</b>	<b>765 000,00</b>	<b>765 000,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			13 601,64	13 601,64	13 601,64
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>434 844,97</b>	<b>0,00</b>	<b>778 601,64</b>	<b>778 601,64</b>	<b>778 601,64</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	44 300,00		44 400,00	44 400,00	44 400,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>44 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 400,00</b>	<b>44 400,00</b>	<b>44 400,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>479 144,97</b>	<b>0,00</b>	<b>823 001,64</b>	<b>823 001,64</b>	<b>823 001,64</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 086 826,04

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 909 827,68

## Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (1)**

828 086,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2023	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	35 542,15		90 000,00	90 000,00	90 000,00
21	Immobilisations corporelles	520 297,56	20 101,60	433 599,54	433 599,54	453 701,14
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			585 000,00	585 000,00	585 000,00
	Total des opérations d'équipement					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>555 839,71</b>	<b>20 101,60</b>	<b>1 108 599,54</b>	<b>1 108 599,54</b>	<b>1 128 701,14</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	173 482,52		179 645,19	179 645,19	179 645,19
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>173 482,52</b>	<b>0,00</b>	<b>179 645,19</b>	<b>179 645,19</b>	<b>179 645,19</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers			355 000,00	355 000,00	355 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>729 322,23</b>	<b>20 101,60</b>	<b>1 643 244,73</b>	<b>1 643 244,73</b>	<b>1 663 346,33</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	44 300,00		44 400,00	44 400,00	44 400,00
041	Opérations patrimoniales	32 810,00				
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>77 110,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 400,00</b>	<b>44 400,00</b>	<b>44 400,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>806 432,23</b>	<b>20 101,60</b>	<b>1 687 644,73</b>	<b>1 687 644,73</b>	<b>1 707 746,33</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

+

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

1 707 746,33

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2023	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues			267 000,00	267 000,00	267 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>267 000,00</b>	<b>267 000,00</b>	<b>267 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	33 000,00				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>33 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers			355 000,00	355 000,00	355 000,00
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>33 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>622 000,00</b>	<b>622 000,00</b>	<b>622 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	250 000,00		580 000,00	580 000,00	580 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	288 000,00		292 486,00	292 486,00	292 486,00
041	Opérations patrimoniales	32 810,00				
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>570 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>872 486,00</b>	<b>872 486,00</b>	<b>872 486,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>603 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 494 486,00</b>	<b>1 494 486,00</b>	<b>1 494 486,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

213 260,33

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

1 707 746,33

## Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR  
LA SECTION D'EXPLOITATION (1)**

828 086,00

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	150 000,00		150 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	50 000,00		50 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	700 000,00		700 000,00
66	Charges financières	87 341,68		87 341,68
67	Charges exceptionnelles	50 000,00		50 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		292 486,00	292 486,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		580 000,00	580 000,00
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>1 037 341,68</b>	<b>872 486,00</b>	<b>1 909 827,68</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 909 827,68

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		44 400,00	44 400,00
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	179 645,19		179 645,19
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles	90 000,00		90 000,00
21	Immobilisations corporelles	453 701,14		453 701,14
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	585 000,00		585 000,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	355 000,00		355 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>1 663 346,33</b>	<b>44 400,00</b>	<b>1 707 746,33</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 707 746,33



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	740 000,00		740 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation	25 000,00		25 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	13 601,64	44 400,00	58 001,64
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>778 601,64</b>	<b>44 400,00</b>	<b>823 001,64</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 086 826,04

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 909 827,68

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues	267 000,00		267 000,00
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		292 486,00	292 486,00
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers	355 000,00		355 000,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		580 000,00	580 000,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>622 000,00</b>	<b>872 486,00</b>	<b>1 494 486,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 213 260,33

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 707 746,33

## III - VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>91 500,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	15 000,00		
61523	Réseaux	16 500,00	50 000,00	50 000,00
61528	Autres		50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6288	Autres	10 000,00		
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>35 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
6215	Personnel affecté par collectivité de rattach	35 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>		<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>
6588	Autres charges diverses de gestion courant		700 000,00	700 000,00
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>126 500,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>900 000,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>94 066,35</b>	<b>87 341,68</b>	<b>87 341,68</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 000,00	94 272,32	94 272,32
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	ICNE de l'exercice N	5 597,49	5 129,91	5 129,91
	ICNE de l'exercice N-1	-6 531,14	-12 060,55	-12 060,55
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>210 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	50 000,00	50 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	200 000,00		
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, dépréc. &amp;</b>	<b>3 000,00</b>		
6815	Dot.aux prov. pour risques& charges d'expl	3 000,00		
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>433 566,35</b>	<b>1 037 341,68</b>	<b>1 037 341,68</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>250 000,00</b>	<b>580 000,00</b>	<b>580 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>288 000,00</b>	<b>292 486,00</b>	<b>292 486,00</b>
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	288 000,00	292 486,00	292 486,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>538 000,00</b>	<b>872 486,00</b>	<b>872 486,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>538 000,00</b>	<b>872 486,00</b>	<b>872 486,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>971 566,35</b>	<b>1 909 827,68</b>	<b>1 909 827,68</b>

+

RESTES A REALISER N-1

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 909 827,68

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	5 129,91
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-12 060,55
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-6 930,64



## III - VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Vente de produits finis, prestations de s	406 844,97	740 000,00	740 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés		600 000,00	600 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	406 844,97	20 000,00	20 000,00
7064	Locations de compteurs		120 000,00	120 000,00
74	Subventions d'exploitation	28 000,00	25 000,00	25 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	28 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>434 844,97</b>	<b>765 000,00</b>	<b>765 000,00</b>
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		13 601,64	13 601,64
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge		3 601,64	3 601,64
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu		10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & p			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>434 844,97</b>	<b>778 601,64</b>	<b>778 601,64</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	44 300,00	44 400,00	44 400,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	44 300,00	44 400,00	44 400,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>44 300,00</b>	<b>44 400,00</b>	<b>44 400,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>479 144,97</b>	<b>823 001,64</b>	<b>823 001,64</b>

+

RESTES A REALISER N-1

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 086 826,04

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 909 827,68

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00



**III - VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES**

**B1**

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors op</b>	<b>35 542,15</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
2031	Frais d'études	35 542,15	90 000,00	90 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opér</b>	<b>520 297,56</b>	<b>433 599,54</b>	<b>433 599,54</b>
21532	Réseaux d'assainissement	520 297,56	433 599,54	433 599,54
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opératio</b>		<b>585 000,00</b>	<b>585 000,00</b>
2315	Installation, matériel et outillage techniques		585 000,00	585 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>555 839,71</b>	<b>1 108 599,54</b>	<b>1 108 599,54</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>173 482,52</b>	<b>179 645,19</b>	<b>179 645,19</b>
1641	Emprunts en euros	173 482,52	179 645,19	179 645,19
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>173 482,52</b>	<b>179 645,19</b>	<b>179 645,19</b>
4581	Op. Cpt. Tiers n°2401 Kleber		355 000,00	355 000,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>355 000,00</b>	<b>355 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>729 322,23</b>	<b>1 643 244,73</b>	<b>1 643 244,73</b>

<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre section</b>	<b>44 300,00</b>	<b>44 400,00</b>	<b>44 400,00</b>
	<b>Reprise sur autofinancement antérieur</b>	<b>44 300,00</b>	<b>44 400,00</b>	<b>44 400,00</b>
139111	Agence de l'eau	21 000,00	21 000,00	21 000,00
139118	Autres	9 000,00	9 000,00	9 000,00
13913	Départements	2 300,00	2 400,00	2 400,00
13918	Autres	12 000,00	12 000,00	12 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>32 810,00</b>		
2762	Créances sur transf. de droits à déduction d	32 810,00		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>77 110,00</b>	<b>44 400,00</b>	<b>44 400,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>806 432,23</b>	<b>1 687 644,73</b>	<b>1 687 644,73</b>
---	-------------------	---------------------	---------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>20 101,60</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 707 746,33</b>



## III - VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>		<b>267 000,00</b>	<b>267 000,00</b>
13118	Autres		100 000,00	100 000,00
1314	Communes		157 000,00	157 000,00
1318	Autres		10 000,00	10 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 165)</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 204)</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>267 000,00</b>	<b>267 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>33 000,00</b>		
2762	Créances sur transf. de droits à déduction d	33 000,00		
<b>Total des recettes financières</b>		<b>33 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4582</b>	<b>Op. Cpt. Tiers n°2401 Kleber</b>		<b>355 000,00</b>	<b>355 000,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>355 000,00</b>	<b>355 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>33 000,00</b>	<b>622 000,00</b>	<b>622 000,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnemen</b>	<b>250 000,00</b>	<b>580 000,00</b>	<b>580 000,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>288 000,00</b>	<b>292 486,00</b>	<b>292 486,00</b>
28031	Frais d'études	18 500,00	25 130,00	25 130,00
28131	Bâtiments	600,00	560,00	560,00
28135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	1 200,00	1 136,00	1 136,00
28138	Autres constructions	500,00	460,00	460,00
28151	Installations complexes spécialisées	600,00	600,00	600,00
28153	Installations à caractère spécifique	266 500,00	264 500,00	264 500,00
28154	Matériel industriel	100,00	100,00	100,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>538 000,00</b>	<b>872 486,00</b>	<b>872 486,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>32 810,00</b>		
21532	Réseaux d'assainissement	32 810,00		
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>570 810,00</b>	<b>872 486,00</b>	<b>872 486,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>603 810,00</b>	<b>1 494 486,00</b>	<b>1 494 486,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>213 260,33</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>1 707 746,33</b>



## III - VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10041

LIBELLE : Opération n°10041

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a 4 045,80			b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		4 045,80			0,00
21532	Réseaux d'assainissement		4 045,80			
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-4 045,80</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## III - VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 111

## LIBELLE : Actualisation amgt asst- schéma directeu

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a	0,00		b 75 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		75 000,00
2031	Frais d'études					75 000,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
	Autres (2315)					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 10 000,00
13	Subventions d'investissement reçues		10 000,00
1318	Autres		10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-65 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



**III - VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

**B3**

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 115 040**

**LIBELLE : Rue kleber -Espace culturel Garibaldi**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a 12 540,00			b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		12 540,00			0,00
21532	Réseaux d'assainissement Autres (21531)		12 540,00			
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>-12 540,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 115 041

LIBELLE : Rue kleber

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a <b>770,14</b>			b <b>585 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		770,14			0,00
21532	Réseaux d'assainissement		385,07			
2158	Autres		385,07			
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			585 000,00
2315	Installation, matériel et outillage technique		0,00			585 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c <b>0,00</b>	d <b>257 000,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	257 000,00
13118	Autres		100 000,00
1314	Communes		157 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-328 770,14</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## III - VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 115031

## LIBELLE : Opération n°115031

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 2 745,66</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 745,66	0,00	0,00	
21532	Réseaux d'assainissement		2 745,66			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-2 745,66</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## III - VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 115048

LIBELLE : Avenue du 8 mai

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2024	Restes à réaliser 2023  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a	0,00		b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		15 000,00
2031	Frais d'études					15 000,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2023	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00
16	Emprunts et dettes assimilés		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-15 000,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

## A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2024	Montant des tirages 2023	Montant
				Intérêt (3)
<b>51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement</b>				
Néant				
<b>51928 - Autres avances de trésorerie</b>				
Néant				
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>				
Néant				
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>				
Néant				
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>				
Néant				
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>				
Néant				
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>				

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux  Niveau de taux (5)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>								
Néant								
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					<b>3 800 000,00</b>			
1641 Emprunts en euros					3 800 000,00			
20041-0214234/002	CAISSE FRANCAISE de FINANCEMENT LOCAL	01/01/2004		01/01/2004	300 000,00	C	EURIBOR	0,00
20121-A19120D4000	CAISSE EPARGNE LDA SAINT-ETIENNE PRET E	25/03/2013		25/06/2013	2 000 000,00	F		4,46
20141/00000937714	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES	09/09/2014		17/10/2014	1 000 000,00	F	EURIBOR	3,74
20181-523782/0524789	LA BANQUE POSTALE	17/09/2018		01/09/2019	500 000,00	F	EURIBOR	0,40
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>								
Néant								
<b>167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)</b>								
Néant								
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>3 800 000,00</b>			

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage de ce taux usuel).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2024							
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2024	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>								
Néant								
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>				<b>2 280 332,27</b>				
1641 Emprunts en euros				2 280 332,27				
20041-0214234/002	N			124 631,50	9,99	C	EURIBOR	3,55
20121-A19120D4000	N			1 208 935,58	10,47	F		4,46
20141/00000937714	N			571 765,19	10,79	F	EURIBOR	3,74
20181-523782/0524789	N			375 000,00	14,99	F	EURIBOR	0,40
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>								
Néant								
<b>167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)</b>								
Néant								
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>2 280 332,27</b>				

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance".

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

## A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2024 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couvert éventuel (8)
TOTAL (I)										
TOTAL (I)										
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)										
NEANT										
TOTAL (A)										
Barrière simple (B)										
NEANT										
TOTAL (B)										
Option d'échange (C)										
NEANT										
TOTAL (C)										
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)										
NEANT										
TOTAL (D)										
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)										
NEANT										
TOTAL (E)										
Autres types de structure (F)										
NEANT										
TOTAL (F)										
TOTAL GENERAL										

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

## A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2024 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)
---	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et des couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou éco euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2024 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro
Structures					
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits	4			
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%
	Montant en euros	2 453 814,79			
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.				
	% enc.	%	%	%	%
	Mtt €				
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.				
	% enc.	%	%	%	%
	Mtt €				
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.				
	% enc.	%	%	%	%
	Mtt €				
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.				
	% enc.	%	%	%	%
	Mtt €				
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.				
	% enc.	%	%	%	%
	Mtt €				

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2024 après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture					
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2024	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	D
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produit c/768
<b>Taux fixe (total)</b>							
Néant							
<b>Taux variable simple (total)</b>							
Néant							
<b>Taux complexe (total) (2)</b>							
Néant							
<b>Total</b>							

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
AUTRES DETTES

A1.6

## A1.6 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS  
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS  
ETALEMENT DES PROVISIONS

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Biens de faible valeur

Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis
Linéaire	adduction réseaux d'eaux usées

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2024	Mo des dép co
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>				
<b>Prov. réglementées et amort. dérogatoires</b>				
NEANT				
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>				
NEANT				
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>				
NEANT				
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>				
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>				
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>				
NEANT				
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>				
NEANT				
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>				

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS  
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS  
ETALEMENT DES PROVISIONS**

**A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Monta provis constitu 01/01
NEANT				

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

## Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	213 260,33	213 260,33
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-20 101,60	-20 101,60
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	193 158,73	193 158,73

## Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)</b>		
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	193 158,73	193 158,73
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	213 260,33	213 260,33

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	224 045,19	224 045,19
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	872 486,00	872 486,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	648 440,81	648 440,81

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		224 045,19	224 045,19
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		179 645,19	179 645,19
1641	Emprunts en euros	179 645,19	179 645,19
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		44 400,00	44 400,00
139111	Agence de l'eau	21 000,00	21 000,00
139118	Autres	9 000,00	9 000,00
13913	Départements	2 400,00	2 400,00
13918	Autres	12 000,00	12 000,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		872 486,00	III 872 486,00
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		0,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		872 486,00	872 486,00
28031	Frais d'études	25 130,00	25 130,00
28131	Bâtiments	560,00	560,00
28135	Instal.géné.,agencements,aménagements des construc	1 136,00	1 136,00
28138	Autres constructions	460,00	460,00
28151	Installations complexes spécialisées	600,00	600,00
28153	Installations à caractère spécifique	264 500,00	264 500,00
28154	Matériel industriel	100,00	100,00
021	Virement de la section d'exploitation	580 000,00	580 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

**IV - ANNEXES**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES  
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT  
SECTION D'EXPLOITATION**

**A5.1.1**

**Service de distribution de l'eau : Poste par défaut  
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)**

**A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES**

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>150 000,00</b>
61523	Réseaux	50 000,00
61528	Autres	50 000,00
617	Etudes et recherches	50 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>50 000,00</b>
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	50 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>700 000,00</b>
6588	Autres charges diverses de gestion courante	700 000,00
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>87 341,68</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	94 272,32
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>50 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, dépréc. &amp; provisions</b>	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 037 341,68</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>292 486,00</b>
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	292 486,00
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</b>	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>580 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>872 486,00</b>
<b>D 002</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>1 909 827,68</b>

**A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES**

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	
<b>70</b>	<b>Vente de produits finis, prestations de services,</b>	<b>740 000,00</b>
70111	Ventes d'eau aux abonnés	600 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	20 000,00
7064	Locations de compteurs	120 000,00
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>25 000,00</b>
748	Autres subventions d'exploitation	25 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>13 601,64</b>
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	3 601,64
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	10 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur amortissements, dépréc. &amp; provisions</b>	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>778 601,64</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>44 400,00</b>
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	44 400,00

## IV - ANNEXES

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES  
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT  
SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

## RECETTES

Article	Libellé	Montant
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
	<i>Total des recettes d'ordre</i>	<b>44 400,00</b>
	R 002	<b>1 086 826,04</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>1 909 827,68</b>

**IV - ANNEXES**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES  
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT  
SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A5.1.2**

**Service de distribution de l'eau : Poste par défaut  
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)**

**A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors op.)</b>	<b>90 000,00</b>
2031	Frais d'études	90 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors op.)</b>	<b>453 701,14</b>
21532	Réseaux d'assainissement	453 316,07
2158	Autres	385,07
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors op.)</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors op.)</b>	<b>585 000,00</b>
2315	Installation, matériel et outillage techniques	585 000,00
<b>Op. Eq. n°115031 Avenue paul langevin</b>		<b>2 745,66</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>	
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>179 645,19</b>
1641	Emprunts en euros	179 645,19
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, régie)</b>	
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des particip.</b>	
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	
<b>4581</b>	<b>Op. Cpt. Tiers n°2401 Kleber</b>	<b>355 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 666 091,99</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>44 400,00</b>
139111	Agence de l'eau	21 000,00
139118	Autres	9 000,00
13913	Départements	2 400,00
13918	Autres	12 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>44 400,00</b>
<b>D 001</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>1 710 491,99</b>

**A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>267 000,00</b>
13118	Autres	100 000,00
1314	Communes	157 000,00
1318	Autres	10 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>	
<b>106</b>	<b>Réserves</b>	

## IV - ANNEXES

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES  
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT  
SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.1.2

## RECETTES

Article	Libellé	Montant
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
4582	Op. Cpt. Tiers n°2401 Kleber	355 000,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>622 000,00</b>
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>292 486,00</b>
28031	Frais d'études	25 130,00
28131	Bâtiments	560,00
28135	Instal.géné.,agencements,aménagements des construc	1 136,00
28138	Autres constructions	460,00
28151	Installations complexes spécialisées	600,00
28153	Installations à caractère spécifique	264 500,00
28154	Matériel industriel	100,00
041	<b>Opérations patrimoniales</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement	580 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>872 486,00</b>
R 001		213 260,33
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>1 707 746,33</b>



## IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**  
**DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

A6

A7

## A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état.	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)



## IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES  
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

A6

A7

## A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 2401		Intitulé de l'op. : Kleber		Date de délibération : .../.../.....	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2024 (2)	Restes à réaliser 2023 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>				<b>355 000,00</b>	<b>355 000,00</b>
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)					
<b>RECETTES (b)</b>				<b>355 000,00</b>	<b>355 000,00</b>
Annulations sur recettes (d) (6)					
Recettes nettes (b - d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

## IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file
	Année	Profil		
	NEANT			
<b>Totaux généraux</b>				

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

## IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

## GARANTIS PAR LA REGIE

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices de devises pour modifier l'emprunt
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		
								NEANT	
								NEANT	
								NEANT	
								NEANT	
								NEANT	

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers des collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	I = A + B + C - D <b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	II <b>778 601,64</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	I/II * 100 <b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

## B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme
	NEANT		

## IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**  
**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**  
**ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**  
**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**  
**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

## B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances res		
					2025	2026	2027
	NEANT						

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

## B1.5 - ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équip.	Mnt. total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la	
									pour la	
									Part investisse	
									Part totale (4)	Dor
NEANT										
SOUS-TOTAL										
TOTAL										

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques

## B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dett

## IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**  
**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**  
**ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**  
**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**  
**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

	8017 Subventions à verser en annuités				
	NEANT				
	8018 Autres engagements donnés				
	* Au profit d'organismes publics				
	NEANT				
	* Au profit d'organismes privés (1)				
	NEANT				
	Total				

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " de l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2024 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2024. La colonne " Versements à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de fonds.

## B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Crédit
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				
	NEANT				
	8028 Autres engagements reçus				
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				
	NEANT				
	Engagements reçus des entreprises				
	NEANT				
	Total				



## IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**  
**AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.2

## B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024 (2)	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
202401-Kle	1 573 500,00		1 573 500,00	2 500,00	1 000 000,00	573 500,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

## B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024 (2)	Restes à financer (exercices au-delà de 2024)
NEANT						

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

## IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			AG TITUL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	
NEANT					
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>					
NEANT					
<b>TOTAL GENERAL</b>					

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés en fonction du quotient de travail prévu par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotient de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques \* quotient de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
Exemple : un agent à temps plein (quotient de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotient de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 \* 6/12).

Exemple : un agent à temps partiel, à 80% (quotient de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2024	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		F du
			Indice (8)	Euros	
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>					
NEANT					
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>					
NEANT					
<b>TOTAL GENERAL</b>					

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

POL : Police

POMP : Sapeurs-pompiers

X : Emplois non cités

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352)

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus

A : Autres

5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »)

6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

## IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE  
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIEC1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE  
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES
NEANT	
<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER**

**C2**

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b> NEANT				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b> NEANT				
<b>Autres</b> NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune o l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						

## IV - ANNEXES

## ARRÊTÉ ET SIGNATURES

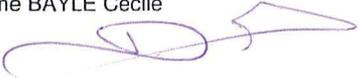
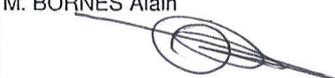
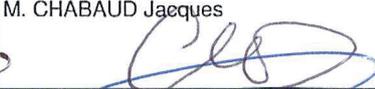
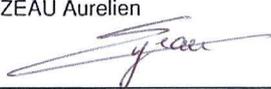
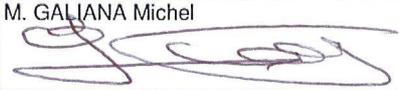
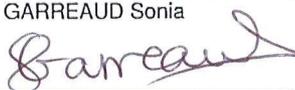
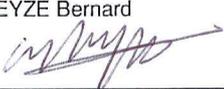
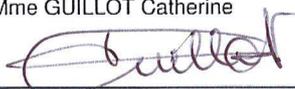
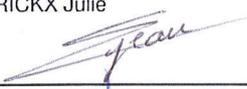
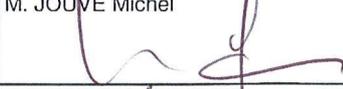
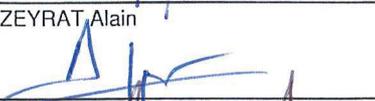
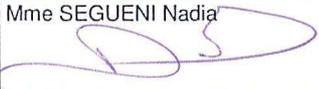
D

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents: 22  
 Nombre de suffrages exprimés : ..... 27  
 VOTES - Pour : ... 23  
 Contre : ..... 0.....  
 Abstentions : ..... 4.....

Date de convocation : 02/04/2024

Présenté par M.Peverelli Olivier, Maire ,  
 A Le Teil, le 08/04/2024  
 M.Peverelli Olivier, Maire ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 A Le Teil, le 08/04/2024

## Les membres de l'Assemblée Délibérante.

Mme BAYLE Cecile 	M. BORNES Alain 	M. BOUKAL Abdelaziz 
M. BUARD Raphael 	M. CHABAUD Jacques 	M. CHEZEAU Aurelien 
M. DERSI Richard 	Mme DIATTA Patricia 	Mme FAURE- PINAULT Virginie 
Mme GAILLARD Carine Absente	M. GALIANA Michel 	Mme GARREAUD Sonia 
M. GLEYZE Bernard 	M. GRIFFE Gérard 	Mme GUILLOT Catherine 
Mme HEYNDRICKX Julie 	M. JOUVE Michel 	Mme KESKIN Gunes Absente
M. LAVILLE Alain 	Mme LORENZO Sophie 	Mme MAZELLIER Noelle 
M. MAZEYRAT Alain 	M. MICHEL Jean-Paul 	M. NOEL Bernard 
M. PEVERELLI Olivier 	Mme SEGUENI Nadia 	Mme TOLFO Pascale 
Mme VALLA Fanny 	M. VALLON Michaël 	



IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Certifié exécutoire par M. Peverelli Olivier, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15 AVR. 2024, et de la publication le 15 AVR. 2024

A Le Teil, le 08/04/2024